



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LP120002476

Dénomination nationale : Gestion des ressources humaines

Spécialité : Gestion des ressources humaines

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle forme des responsables en ressources humaines pour tous les secteurs professionnels. Les emplois visés se situent en petites ou moyennes entreprises ou dans les unités opérationnelles de grandes entreprises. Les métiers sont ceux de responsable généraliste en ressources humaines ou spécialisé dans le recrutement, la gestion des compétences, la formation. La licence est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Poitiers, en association avec le département de psychologie de la faculté des sciences humaines et arts.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	26
Taux de réussite	99 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	ND
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	44 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	43 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	94 % et 100 % de 54 % à 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence répond à une demande de professionnalisation locale et s'insère correctement dans l'environnement universitaire et régional. Elle remplit les critères d'organisation et de performance qu'on peut attendre d'une licence professionnelle. Les partenariats attestent de l'intérêt des milieux professionnels vis-à-vis de la formation. L'insertion professionnelle est correcte bien que la conjoncture économique des dernières années ait pesé sur les résultats. La présence des professionnels dans la formation est satisfaisante. Les besoins liés à l'évolution des métiers sont pris en compte.

Les recommandations d'ouverture en alternance émises lors du dernier renouvellement sont entrées en vigueur. Un travail sur le référentiel des compétences a été mené pour répondre aux besoins professionnels et faire évoluer la formation. Le conseil de perfectionnement pourrait néanmoins jouer, à cet égard, un rôle plus actif et l'apport des autres composantes de l'établissement être renforcé. La licence est attractive, hormis auprès des étudiants issus de cursus de licences générales, et la réussite aux examens y est excellente.



- Points forts :
 - Le partenariat avec les milieux professionnels.
 - L'analyse des besoins professionnels.
 - La volonté d'adaptation aux attentes « métiers ».
 - L'attractivité.
 - La réussite aux examens.
- Points faibles :
 - La sensibilité de l'insertion professionnelle à la conjoncture économique.
 - La faible ouverture aux licences générales.
 - La prise en compte des compétences des autres composantes de l'établissement.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Un rôle accru devrait être accordé au conseil de perfectionnement pour faire évoluer la formation et renforcer l'ancrage des métiers. Cela pourrait conduire à formaliser plus précisément son rôle et à accroître sa contribution pour poursuivre le processus en cours d'adaptation de la formation aux attentes du monde professionnel. Les compétences des autres composantes de l'établissement pourraient également être mieux prises en compte en élargissant l'équipe de formation, en impliquant plus directement d'autres enseignants dans la spécification des contenus pédagogiques et en menant des actions concertées pour développer l'attractivité de la formation vis-à-vis des étudiants de licences générales.

Au-delà des actions d'informations, la mise en place de modules spécifiques en cursus de licences, tels que des projets personnels et professionnels, pourrait contribuer à renforcer l'attractivité de la formation en licences générales.